

23 novembre 2021



Réunion PPA SCoT de Gascogne

Objectif

- **Partager, échanger et débattre**
du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT de Gascogne

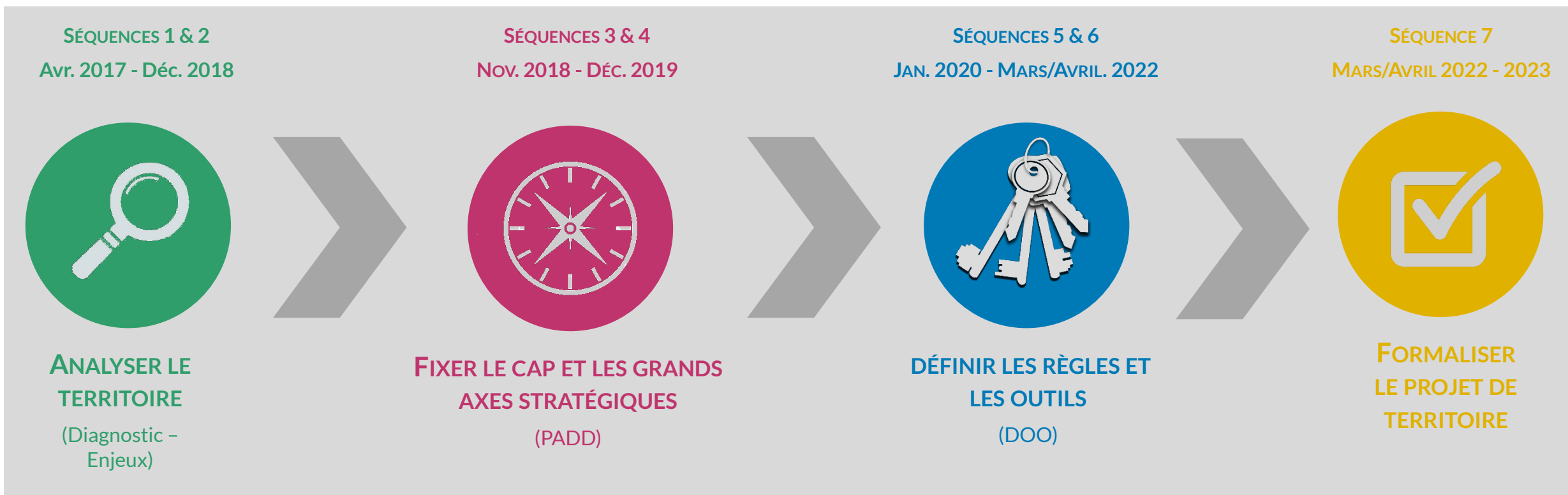
Ordre du jour

- 1 Procédure d'élaboration du SCoT de Gascogne
- 2 Grands principes du DOO
« impulser un changement de modèle d'aménagement »



Procédure d'élaboration du SCoT de Gascogne

Les phases d'élaboration du SCoT de Gascogne

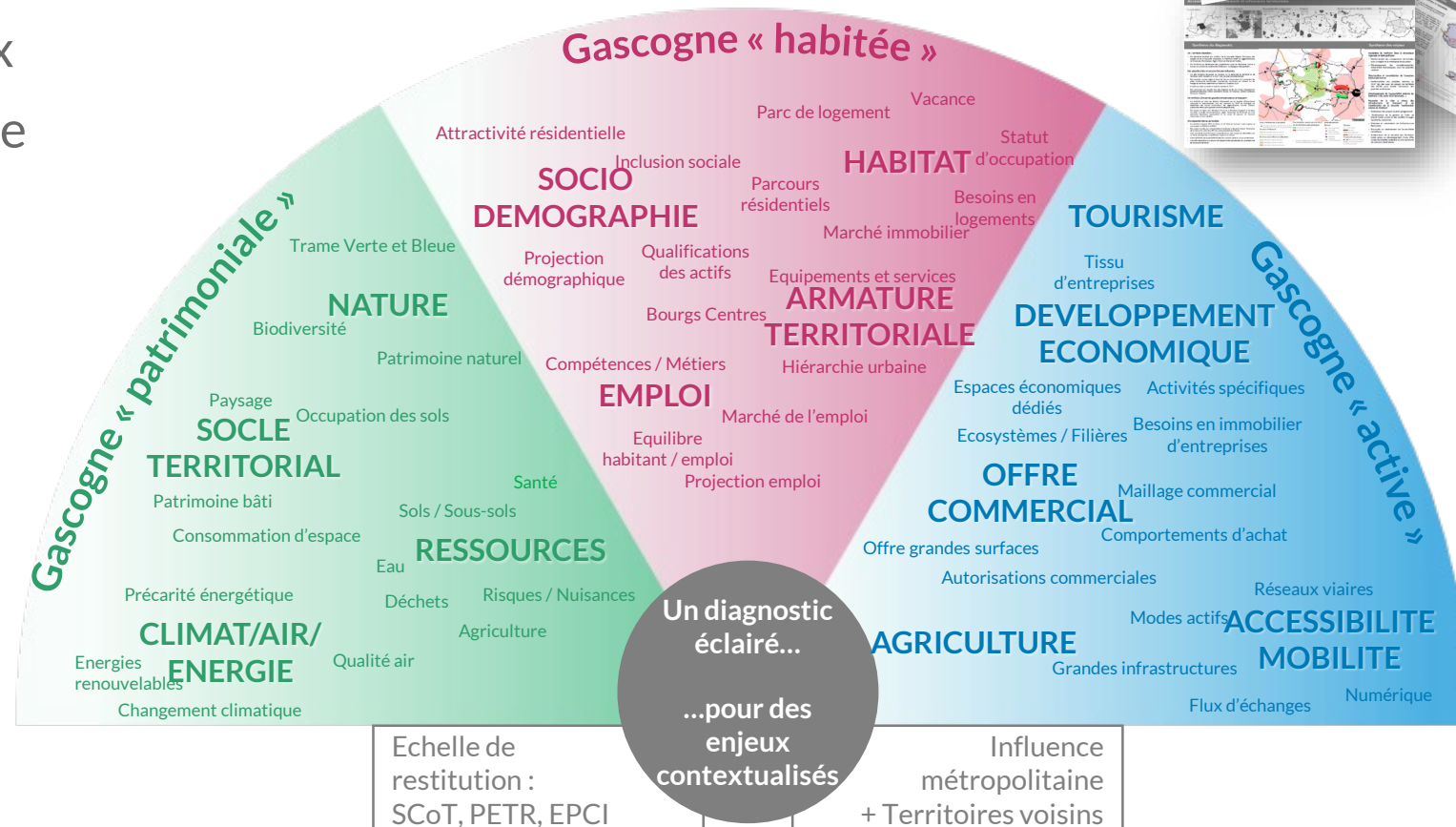
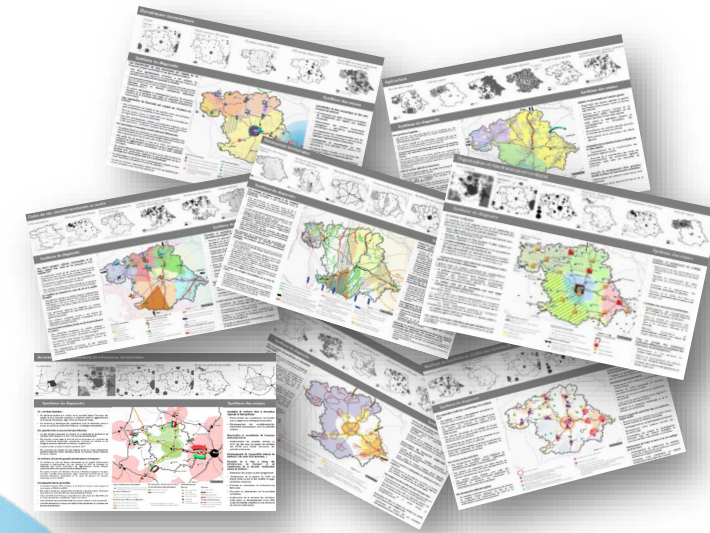


Concertation



Le diagnostic du territoire

- Connaitre, comprendre et analyser le(s) territoire(s)
- Faire ressortir les atouts / fragilités
- Identifier les enjeux
- 8 cartes de synthèse



Le Projet d'aménagement et de développement durables

DES « INDÉSIRABLES »

- Une « réserve d'indiens » fonctionnant en autarcie
- Un territoire « sous cloche », « poumon vert » de la région
- Un territoire « dortoir » des polarités voisines

DES « DÉSIRABLES »

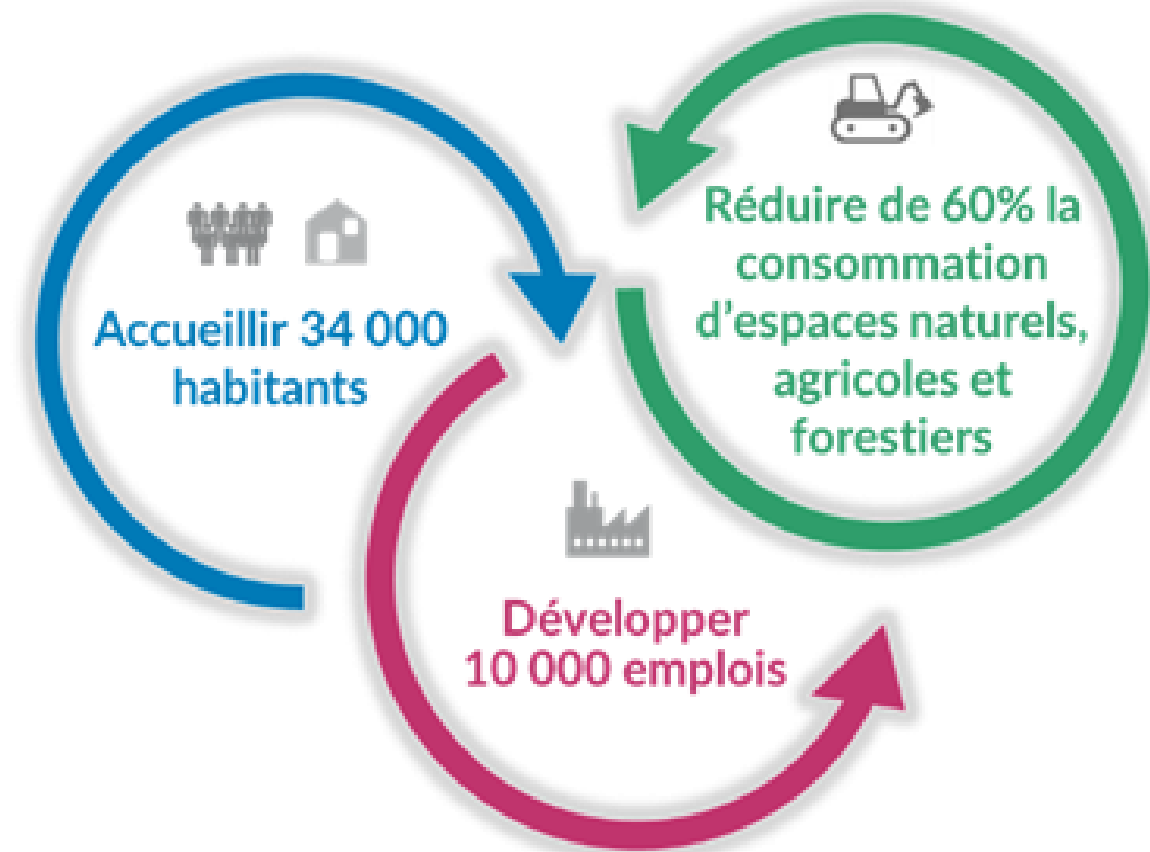
- Affirmer la « ruralité » comme une valeur fédératrice
- Tirer parti des dynamiques régionales, d'agglomérations et métropolitaines
- Tenir compte de la diversité des territoires, de leurs spécificités et de leurs potentiels de développement
- S'appuyer sur une identité et des valeurs porteuses pour l'avenir

Le Projet d'aménagement et de développement durables

DES CONDITIONS INDISPENSABLES

- L'amélioration de l'**accessibilité** du territoire et des infrastructures de transport
- La mise en place d'une **stratégie d'attractivité** résidentielle et économique
- Un développement **cohérent, solidaire, innovant et complémentaire** d'un secteur à un autre
- Une meilleure répartition du développement qui tienne compte des **spécificités territoriales**
- Un équilibre entre le développement urbain et la **préservation de l'environnement**

HORIZON 2040



Le DOO : traduction réglementaire et spatialisée du projet politique

SÉQUENCES 5 & 6



DOO

Document
d'Orientations et
d'Objectifs

Traduit les dispositions du
PADD en vue de la mise
en œuvre du projet
politique
(document opposable
juridiquement)

2020

Préparation technique

2021
S1

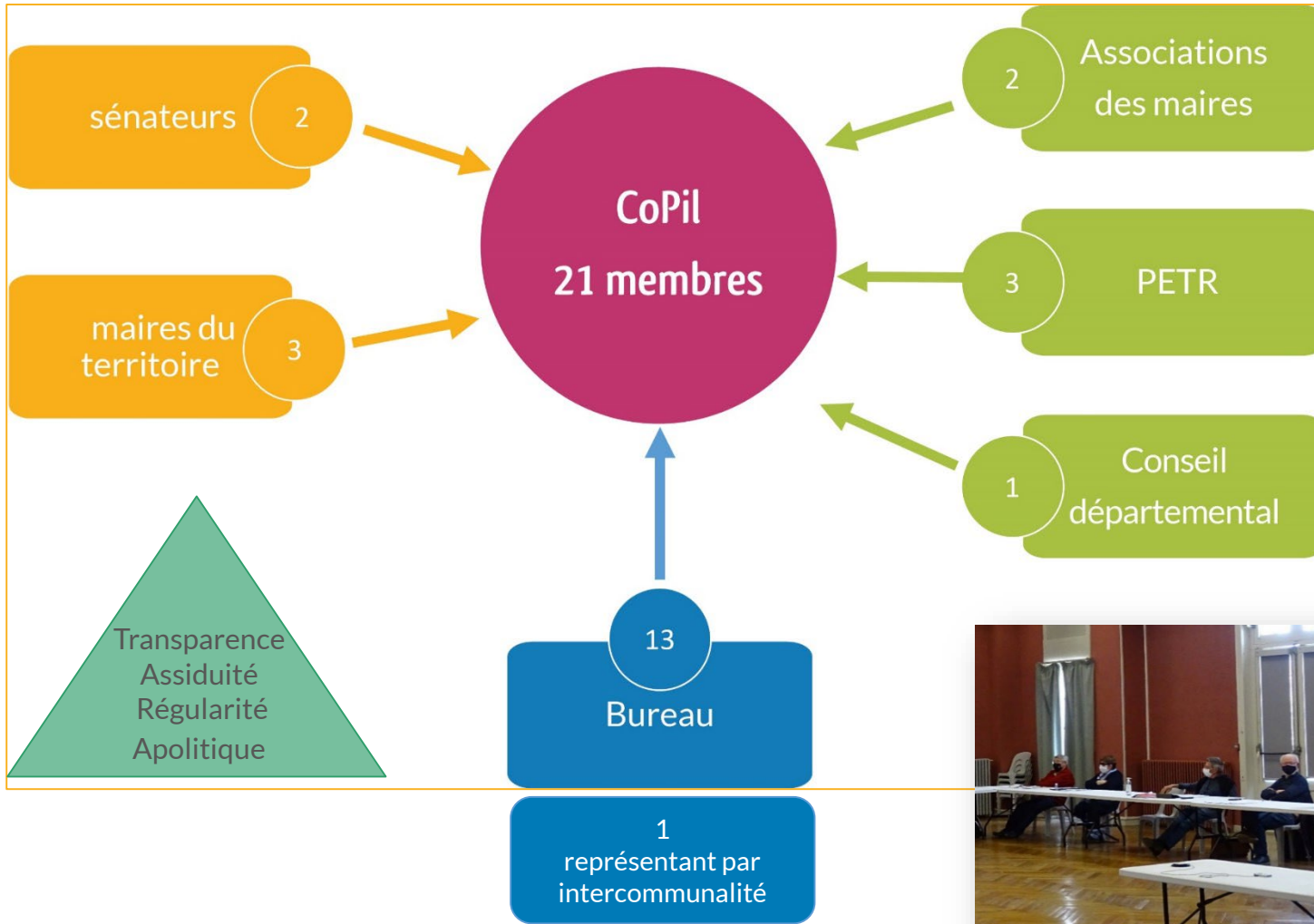
Pré-DOO

- Echanges politiques
- Déclinaison technique
- Accompagnement pédagogique (information, déclinaison...)

2021
S2

Finalisation du DOO

Le D00 : une implication forte des élus du CoPil



21 élus investis

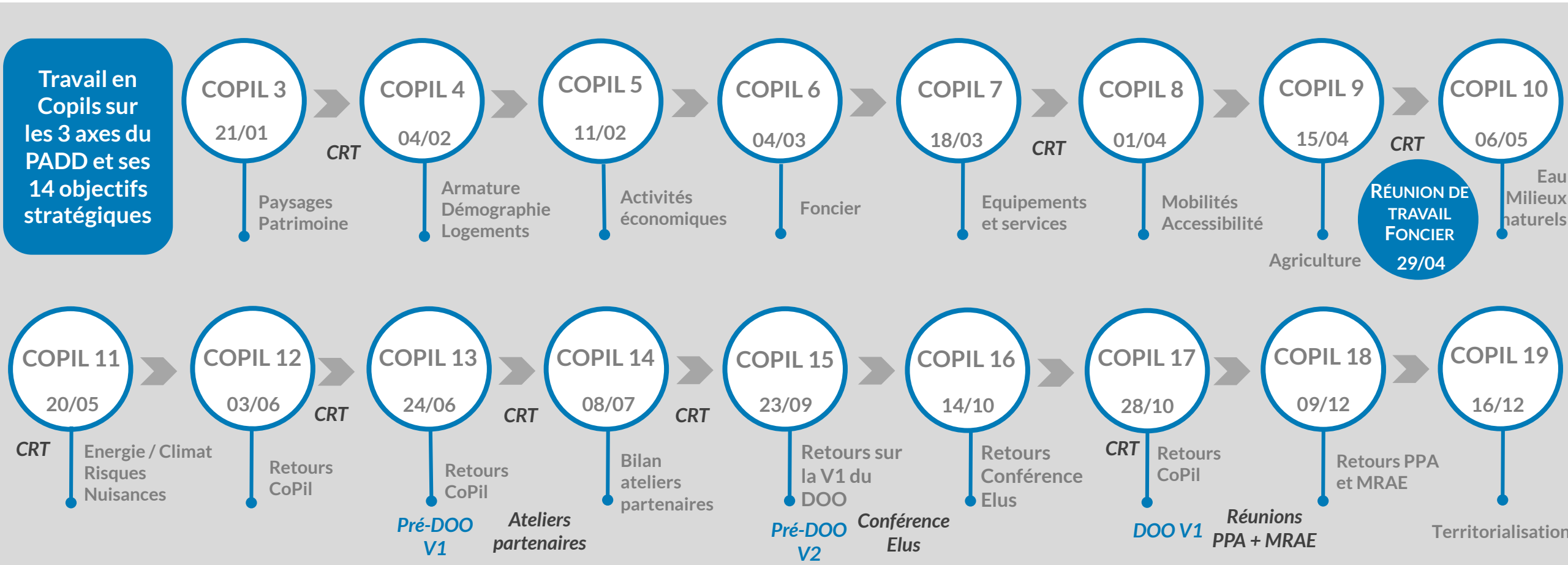
- en séance
- dans leurs intercommunalité
- sur le terrain

dans un processus itératif et partagé

- CRT
- Conférence Elus
- Contributions territoires
- PPA
- MRAE



Le DOO : une implication forte des élus du CoPil



- 19 CoPils
- 8 CRT
- 3 ateliers partenaires
- Contributions écrites
- Interventions EPCI

Les fondements du D00

■ Exigences

- Concrétiser les moyens de l'ambition que les élus se donnent
- Applicabilité des mesures
- Pédagogie
- 1 orientation politique → 1 levier à minima

■ Axes forts

- Décliner vs spécificités territoriales
- Intégrer les crises et les transitions
- Renforcer les polarités et les centres des différents bourgs
- Envisager l'aménagement autrement

Le DOO : un chaînage depuis le diagnostic

- Un chaînage indispensable entre le diagnostic, le projet politique et sa traduction réglementaire
- Deux niveaux de règles selon les souhaits d'opposabilité (prescriptions ou recommandations)

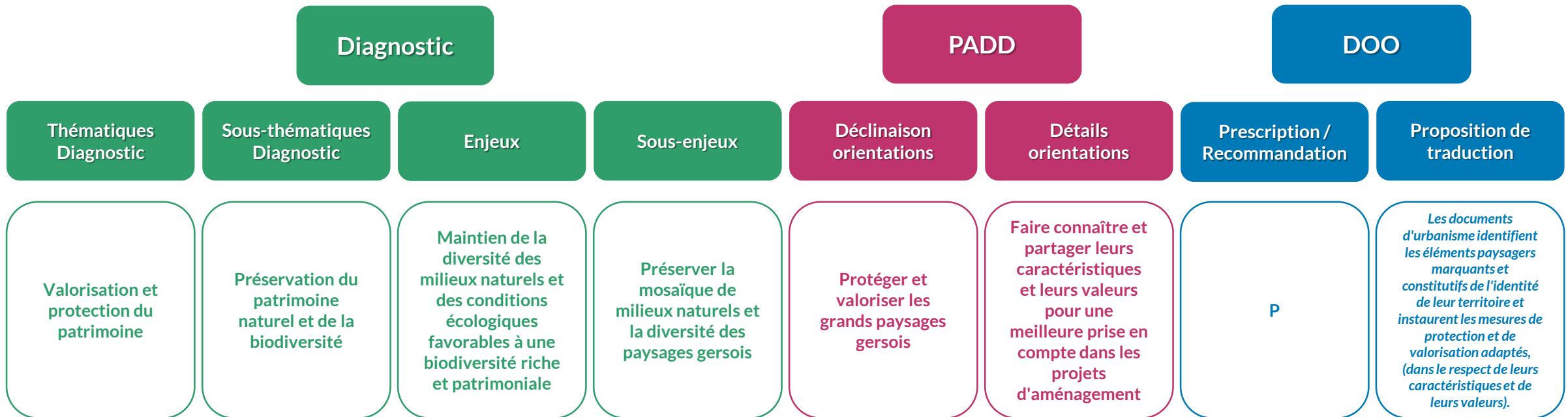
Prescriptions :

Modalités d'application des objectifs, strictement opposable aux documents de rang inférieur.

Recommandations :

Absence de caractère obligatoire et prescriptif. Invitent les acteurs à adopter une posture ou à utiliser un outil.

De l'ordre du conseil méthodologique ou de l'incitation à dépasser les règlements en vigueur.





Grands principes du DOO
« impulser un changement de
modèle d'aménagement »

Impulser un changement de modèle d'aménagement

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Comment fait-on ?

Quels sont les leviers d'actions ?



© FNCAUE

Impulser un changement de modèle d'aménagement

Aménager
autrement

Préserver les
atouts du territoire

Porter un regard en priorité sur les espaces
déjà urbanisés pour répondre aux besoins
de développement

Construire en
continuité de l'existant

Intégrer les crises
et les transitions

Changement
de modèle

Optimiser les espaces non
bâti déjà artificialisés

Prendre en compte les
spécificités territoriales

Renforcer les polarités
et les centralités

Développer sans
renforcer les
déséquilibres territoriaux

Limitier la
consommation d'espace
(perspective ZAN)

Recentrer l'urbanisation
autour des bourgs

Conditionner le
développement à la
disponibilité des ressources et
des équipements

Définir des limites
qualitatives entre
espaces

23 novembre 2021



Réunion PPA SCoT de Gascogne